

RCS : NANTES Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 00483 Numéro SIREN : 400 470 415 Nom ou dénomination : A.B.C. PLIAGE

Ce dépôt a été enregistré le 21/08/2018 sous le numéro de dépôt 12880

Déposé au Greffe
le 24 JUL. 2016
sous le N° 12880
RCS N° 95 3483

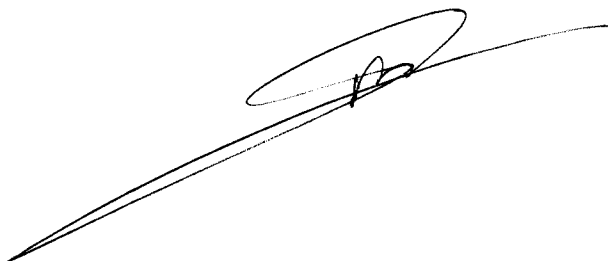
SAS ABC PLIAGE

Profilage à froid par formage ou pliage

198 Rue de la Mainguais

44300 NANTES

Etats Financiers

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the left.

Etats Financiers

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/03/2018	Net 31/03/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevts, licences, logiciels, drts & val. similaires	50 899	37 641	13 258	22 853
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	1 518		1 518	1 518
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	1 266	1 266		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	368 065	243 492	124 573	89 826
Autres immobilisations corporelles	138 841	91 735	47 106	44 234
Immobilisations corporelles en cours				78 600
Avances et acomptes				1 900
Immobilisations financières				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	17 076		17 076	17 076
Prêts				
Autres immobilisations financières	303		303	303
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	577 968	374 134	203 834	256 310
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et produits finis				
Matières premières et autres approvisionnements	178 766		178 766	200 541
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances et débiteurs				
Clients et comptes rattachés	684 279	46 207	638 072	596 055
Autres créances	43 067		43 067	100 624
Capital souscrit et appelé, non versé				
Autres débiteurs				
Valeurs mobilières de placement	542 448		542 448	485 893
Disponibilités	243 447		243 447	268 282
Charges constatées d'avance (3)	32 152		32 152	35 807
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 724 158	46 207	1 677 951	1 688 753
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 302 126	420 342	1 881 785	1 945 063

Bilan Passif

31/03/2018 31/03/2017

CAPITAUX PROPRES

Capital	125 000	125 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	12 500	12 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	802 328	831 214
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE de l'exercice précédent	141 546	85 117
Subventions d'investissement	175	233
Provisions réglementées	19 157	22 384
Total I	1 100 705	1 077 445

AUTRES FONDS PROPRES

Produits des émissions de titres participatifs
 Avances conditionnées

Total II**PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

Provisions pour risques
 Provisions pour charges

Total III**DETTES (1)**

Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	137 169	88 863
Emprunts et dettes diverses (3)	496	61 950
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	7 958	3 745
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	472 306	468 969
Dettes fiscales et sociales	153 563	103 991
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		132 600
Autres dettes	9 587	7 500
Produits constatés d'avance (1)		
Total IV	781 079	867 618

Ecart de conversion passif (V)

TOTAL GENERAL (I à V)	1 881 785	1 945 063
------------------------------	------------------	------------------

(1) Dont à plus d'un an (a)	85 293	34 489
(1) Dont à moins d'un an (a)	687 828	829 384
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	143	367
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	31/03/2018	31/03/2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)	3 447 127	3 118 896
Production vendue (services)	51 199	48 815
Chiffre d'affaires net	3 498 326	3 167 711
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	2 398	2 019
Reprises sur provisions (et amortissements) transferts de charges	1 041	1 288
Autres produits	801	1 015
Total I	3 502 567	3 172 034
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 579 584	1 425 485
Variations de stock	21 775	-8 797
Autres achats et charges externes (a)	1 194 323	1 128 568
Impôts, taxes et versements assimilés	48 474	47 580
Salaires et traitements	268 288	308 017
Charges sociales	131 227	123 287
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	59 684	49 848
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	29 369	4 564
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	742	1 336
Total II	3 333 466	3 079 887
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	169 101	92 146
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	881	282
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 274	10 979
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	3 259	
Total V	7 414	11 260
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	6 831	8 352
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	6 831	8 352
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	583	2 909
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	169 684	95 055

Compte de Résultat (suite)

	31/03/2018	31/03/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	6 887	1 722
Sur opérations en capital	3 458	10 068
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	6 586	6 189
Total produits exceptionnels (VII)	16 931	17 979
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		7 091
Sur opérations en capital	2 922	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	3 359	2 478
Total charges exceptionnelles (VIII)	6 281	9 569
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	10 650	8 410
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	38 788	17 352
Total des produits (I+III+V+VII)	3 526 912	3 201 273
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 385 366	3 115 160
BENEFICE OU PERTE	141 546	86 113

Le bénéfice ou la perte est affecté(e) :
 - 10 % à la réserve légale ;
 - 5 % à la réserve des fonds de roulement ;
 - 10 % à la réserve des immobilisations ;
 - 10 % à la réserve des amortissements ;
 - 10 % à la réserve des dépréciations ;
 - 10 % à la réserve des provisions ;
 - 10 % à la réserve des impôts sur les bénéfices ;
 - 10 % à la réserve des autres réserves.

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ABC PLIAGE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2018, dont le total est de 1 881 785 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 141 546 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Agencements des constructions : 5 à 10 ans
- * Installations techniques : 8 ans
- * Matériel et outillage industriels : 1 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Un amortissement dérogatoire est comptabilisé pour l'écart constaté entre la dotation fiscale calculée en fonction des durées d'usage et du mode dégressif le cas échéant et, d'autre part, la dotation économique calculée en fonction des durées d'utilisation et du mode linéaire.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	52 417			52 417
Immobilisations incorporelles	52 417			52 417
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions	1 266			1 266
- Installations techn., matériel et outillage industriels	354 987	67 779	54 701	368 065
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers	16 937			16 937
- Matériel de transport	64 849	21 348	28 609	57 588
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	63 653	1 503	840	64 316
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	78 600		78 600	
- Avances et acomptes	1 900		1 900	
Immobilisations corporelles	502 195	90 630	164 650	428 175
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	17 076			17 076
- Prêts et autres immobilisations financières	303			303
Immobilisations financières	17 379			17 379
ACTIF IMMOBILISE	651 988	90 630	164 650	577 968

Notes sur les états

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Flux liés aux augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		90 630		90 630
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		90 630		90 630
Flux liés aux diminutions				
Virements de poste à poste		80 500		80 500
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		84 150		84 150
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		164 650		164 650

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	28 046	9 595		37 641
- Immobilisations incorporelles	28 046	9 595		37 641
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions	1 266			1 266
- Installation techn., matériel et outillage industriels	265 161	33 031	54 701	243 492
- Installations Gales, agenc. et aménag. divers	8 117	2 940		11 058
- Matériel de transport	60 188	5 136	25 687	39 637
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	32 899	8 981	840	41 040
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles	357 411	47 087	81 227	323 271
ACTIF IMMOBILISE	395 678	59 684	81 227	374 134

Un amortissement dérogatoire est calculé pour les immobilisations pouvant bénéficier de l'amortissement dégressif fiscal.

Notes sur le bilan

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 759 801 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances rattachées à l'actif circulant			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	303		303
Créances rattachées à l'actif non courant			
Créances Clients et Comptes rattachés	684 279	622 372	61 907
Autres	43 067	43 067	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	32 152	32 152	
Total	759 801	697 591	62 210
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact à établir	32 782
Intérêts courus à recevoir	1 107
Total	33 888

Valeurs mobilières de placement

A la fin de l'exercice, la valeur boursière des principaux éléments du portefeuille se monte à 285 077 euros pour une valeur comptable de 272 447 euros. Le montant des plus-value latentes s'élève à 14 309 euros. Le montant des moins-value latentes correspondantes est de 1 679 euros.

Notes sur le bilan

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 125 000 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 50.00 euros.

Liste des propriétaires détenant plus de 10 % du capital

	% de détention	Nombre de parts ou d'actions
LES PERSONNES MORALES		
SARL BLR FINANCEMENT 44300 NANTES	99,84	2 496,00
LES PERSONNES PHYSIQUES		

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	22 384	3 359	6 586	19 157
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	22 384	3 359	6 586	19 157

Provisions des autres éléments

Exploitation		
Financières		
Exceptionnelles	3 359	6 586

Notes sur le bilan

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 773 121 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	143	143		
- à plus de 1 an à l'origine	137 026	51 733	85 293	
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	472 306	472 306		
Dettes fiscales et sociales	153 563	153 563		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	10 083	10 083		
Produits constatés d'avance				
Total	773 121	687 828	85 293	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	116 830			
Emprunts remboursés sur l'exercice	69 412			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	125 243	135 243	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	125 243	135 243	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Frs fact non parvenues	36 427
Int courus sur emprunts	27
Int débiteurs à payer	143
C.c intérêts courus	496
Pers congés à payer	24 038
Pers autres ch à payer	1 902
Pers interressement à vers	21 232
Org soc ch s/congés payés	11 250
Org soc charges à payer	891
Etat ch fisc sur congés payés	404
Etat charges à payer	14 817
Etat taxe d'apprentissage	2 455
Etat formation continue	3 610
Clients avoirs à accorder	2 087
Total	119 778

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Ch constatées d'avance	32 152		
Total	32 152		

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Les évènements significatifs susceptibles d'entraîner la constitution de provisions pour risques et charges et intervenus après la date de clôture de l'exercice, ont été pris en considération jusqu'au 27 juin 2018, date d'arrêté des comptes par le dirigeant de l'entreprise.

Engagements financiers**Engagements donnés**

Montant en
euros

Effets escomptés non échus

Avals et cautions

Engagements en matière de pensions

Engagements de crédit-bail mobilier

510 975

Engagements de crédit-bail immobilier

Autres engagements donnés

136 863

Total

647 838

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de sûretés réelles

Autres informations

Engagements reçus

Montant en
euros

Plafonds des découverts autorisés

Avals et cautions

Le tableau ci-dessous résume les engagements reçus par la société au 31 décembre 2024, classés par nature et par montant.

Montant

en euros

Autres engagements reçus

42 043

Total**42 043**

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de sûretés réelles

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			650 206	46 043	696 248
Cumul exercices antérieurs			80 832	17 218	98 050
Dotations de l'exercice			75 636	12 931	88 567
Amortissements			156 468	30 148	186 616
Cumul exercices antérieurs			90 565	21 636	112 200
Exercice			79 748	12 889	92 637
Redevances payées			170 313	34 524	204 837
A un an au plus			94 665	8 142	102 807
A plus d'un an et cinq ans au plus			346 150	6 013	352 163
A plus de cinq ans			49 042		49 042
Redevances restant à payer			489 857	14 155	504 012
A un an au plus				170	170
A plus d'un an et cinq ans au plus			870	290	1 160
A plus de cinq ans			5 632		5 632
Valeur résiduelle			6 502	460	6 962
Montant pris en charge dans l'exercice			92 188	8 670	100 858

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 20 875 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Notre société prévoit d'affecter ce crédit d'impôt à, notamment, des efforts en matière d'investissement, de reconstitution de son fonds de roulement.

A.B.C. PLIAGE
Société par actions simplifiée au capital de 125 000 euros
Siège social : 198 Rue de la Mainguais - 44300 NANTES
400 470 415 RCS NANTES

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 20 JUILLET 2018
--

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2018 s'élevant à 141 545,62 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 141 545,62 euros

Auquel s'ajoute la somme de 93 454,38 euros
Prélevée au débit du compte « Autres Réserves »

Les sommes distribuables d'élevant ainsi à 235 000,00 euros
Affectées en totalité à titre de dividendes aux associés
Soit 10 euros par action

Le compte « Autres Réserves » est ainsi ramené à 708 873,21 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 235 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

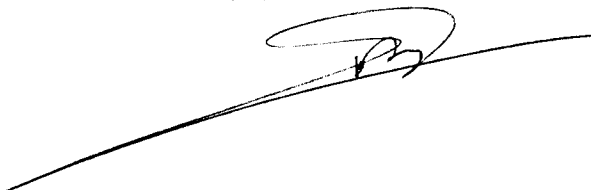
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Revenus distribués	Revenus éligibles	Revenus non éligibles
31/03/2017	115 000 €	115 000 €	-
31/03/2016	115 000 €	115 000 €	-
31/03/2015	120 000 €	120 000 €	-

Vote de l'Assemblée Générale Mixte du 20 juillet 2018

Cette résolution est par voix ayant voté pour, voix ayant voté contre et voix s'étant abstenues.

Certifié conforme
La Présidente
La Société BLR FINANCEMENT
Représentée par
Monsieur Patrice BERTHE





GREFFE

S.A.S. ABC PLIAGE

400 470 415 RCS NANTES

198 rue de la Mainguais

44 300 NANTES

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2018

Fabrice BRANGEON
Corinne GUIBERT
Benoît LEGENDRE

Experts-comptables
Commissaires aux comptes

S.A.S ABC PLIAGE

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2018

A l'Assemblée Générale de la société ABC PLIAGE,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABC PLIAGE relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Vertou, le 2 juillet 2018

BDO NANTES
Représentée par Benoît LEGENDRE
Commissaire aux comptes

SAS ABC PLIAGE

Bilan - Compte de résultat - Annexe

Exercice clos le 31 mars 2018

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/03/2018	Net 31/03/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	50 899	37 641	13 258	22 853
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	1 518		1 518	1 518
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	1 266	1 266		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	368 065	243 492	124 573	89 826
Autres immobilisations corporelles	138 841	91 735	47 106	44 234
Immobilisations corporelles en cours				78 600
Avances et acomptes				1 900
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	17 076		17 076	17 076
Prêts				
Autres immobilisations financières	303		303	303
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	577 968	374 134	203 834	256 310
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	178 766		178 766	200 541
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				1 551
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	684 279	46 207	638 072	596 055
Autres créances	43 067		43 067	100 624
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	542 448		542 448	485 893
Disponibilités	243 447		243 447	268 282
Charges constatées d'avance (3)	32 152		32 152	35 807
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 724 158	46 207	1 677 951	1 688 753
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 302 126	420 342	1 881 785	1 945 063
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			61 907	20 304

Bilan Passif

	31/03/2018	31/03/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	125 000	125 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	12 500	12 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	802 328	831 214
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	141 546	86 113
Subventions d'investissement	175	233
Provisions réglementées	19 157	22 384
Total I	1 100 705	1 077 445
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	137 169	88 863
Emprunts et dettes diverses (3)	496	61 950
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	7 958	3 745
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	472 306	468 969
Dettes fiscales et sociales	153 563	103 991
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		132 600
Autres dettes	9 587	7 500
Produits constatés d'avance (1)		
Total IV	781 079	867 618
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	1 881 785	1 945 063

(1) Dont à plus d'un an (a)	85 293	34 489
(1) Dont à moins d'un an (a)	687 828	829 384
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	143	367
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	31/03/2018	31/03/2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)	3 447 127	3 118 896
Production vendue (services)	51 199	48 815
Chiffre d'affaires net	3 498 326	3 167 711
Dont à l'exportation	19 417	12 752
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	2 398	2 019
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	1 041	1 288
Autres produits	801	1 015
Total I	3 502 567	3 172 034
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 579 584	1 425 485
Variations de stock	21 775	-8 797
Autres achats et charges externes (a)	1 194 323	1 128 568
Impôts, taxes et versements assimilés	48 474	47 580
Salaires et traitements	268 288	308 017
Charges sociales	131 227	123 287
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	59 684	49 848
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	29 369	4 564
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	742	1 336
Total II	3 333 466	3 079 887
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	169 101	92 146
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	881	282
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 274	10 979
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	3 259	
Total V	7 414	11 260
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	6 831	8 352
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	6 831	8 352
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	583	2 909
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	169 684	95 055

Compte de Résultat (suite)

	31/03/2018	31/03/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	6 887	1 722
Sur opérations en capital	3 458	10 068
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	6 586	6 189
Total produits exceptionnels (VII)	16 931	17 979
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		7 091
Sur opérations en capital	2 922	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	3 359	2 478
Total charges exceptionnelles (VIII)	6 281	9 569
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	10 650	8 410
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	38 788	17 352
Total des produits (I+III+V+VII)	3 526 912	3 201 273
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 385 366	3 115 160
BENEFICE OU PERTE	141 546	86 113
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	100 858	166 263
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	496	

Annexe

 Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ABC PLIAGE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2018, dont le total est de 1 881 785 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 141 546 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Agencements des constructions : 5 à 10 ans
- * Installations techniques : 8 ans
- * Matériel et outillage industriels : 1 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Un amortissement dérogatoire est comptabilisé pour l'écart constaté entre la dotation fiscale calculée en fonction des durées d'usage et du mode dégressif le cas échéant et, d'autre part, la dotation économique calculée en fonction des durées d'utilisation et du mode linéaire.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	52 417			52 417
Immobilisations incorporelles	52 417			52 417
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions	1 266			1 266
- Installations techn., matériel et outillage industriels	354 987	67 779	54 701	368 065
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers	16 937			16 937
- Matériel de transport	64 849	21 348	28 609	57 588
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	63 653	1 503	840	64 316
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	78 600		78 600	
- Avances et acomptes	1 900		1 900	
Immobilisations corporelles	582 192	90 630	164 650	508 172
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	17 076			17 076
- Prêts et autres immobilisations financières	303			303
Immobilisations financières	17 379			17 379
ACTIF IMMOBILISE	651 988	90 630	164 650	577 968

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		90 630		90 630
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		90 630		90 630
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		80 500		80 500
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		84 150		84 150
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		164 650		164 650

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	28 046	9 595		37 641
Immobilisations incorporelles	28 046	9 595		37 641
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions	1 266			1 266
- Installation techn., matériel et outillage industriels	265 161	33 031	54 701	243 492
- Installations Gales, agenc. et aménag. divers	8 117	2 940		11 058
- Matériel de transport	60 188	5 136	25 687	39 637
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	32 899	8 981	840	41 040
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	367 632	50 089	81 227	336 493
ACTIF IMMOBILISE	395 678	59 684	81 227	374 134

Un amortissement dérogatoire est calculé pour les immobilisations pouvant bénéficier de l'amortissement dégressif fiscal.

Notes sur le bilan

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 759 801 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	303		303
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	684 279	622 372	61 907
Autres	43 067	43 067	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	32 152	32 152	
Total	759 801	697 591	62 210

Prêts accordés en cours d'exercice
 Prêts récupérés en cours d'exercice
 Prêts et avances consentis aux associés

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact à établir	32 782
Intérêts courus à recevoir	1 107
Total	33 888

Valeurs mobilières de placement

A la fin de l'exercice, la valeur boursière des principaux éléments du portefeuille se monte à 285 077 euros pour une valeur comptable de 272 447 euros. Le montant des plus-value latentes s'élève à 14 309 euros. Le montant des moins-value latentes correspondantes est de 1 679 euros.

Notes sur le bilan

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 125 000 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 50,00 euros.

Liste des propriétaires détenant plus de 10 % du capital

	% de détention	Nombre de parts ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
SARL BLR FINANCEMENT 44300 NANTES	99,84	2 496,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	22 384	3 359	6 586	19 157
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	22 384	3 359	6 586	19 157

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation		
Financières		
Exceptionnelles	3 359	6 586

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 773 121 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	143	143		
- à plus de 1 an à l'origine	137 026	51 733	85 293	
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	472 306	472 306		
Dettes fiscales et sociales	153 563	153 563		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	10 083	10 083		
Produits constatés d'avance				
Total	773 121	687 828	85 293	

Emprunts souscrits en cours d'exercice	116 830
Emprunts remboursés sur l'exercice	69 412
Emprunts et dettes contractés auprès des associés	

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	125 243	135 243	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	125 243	135 243	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Frs fact non parvenues	36 427
Int courus sur emprunts	27
Int débiteurs à payer	143
C.c intérêts courus	496
Pers congés à payer	24 038
Pers autres ch à payer	1 902
Pers interressement à vers	21 232
Org soc ch s/congés payés	11 250
Org soc charges à payer	891
Etat ch fisc sur congés payés	404
Etat charges à payer	14 817
Etat taxe d'apprentissage	2 455
Etat formation continue	3 610
Clients avoirs à accorder	2 087
Total	119 778

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Ch constatées d'avance	32 152		
Total	32 152		

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Les évènements significatifs susceptibles d'entraîner la constitution de provisions pour risques et charges et intervenus après la date de clôture de l'exercice, ont été pris en considération jusqu'au 27 juin 2018, date d'arrêté des comptes par le dirigeant de l'entreprise.

Engagements financiers**Engagements donnés**

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	510 975
Engagements de crédit-bail immobilier	
Intérêts à échoir sur emprunts	1 620
Nantissement du fond de commerce au profit de la Société Générale	63 617
Nantissement du fond de commerce au profit du Crédit Mutuel	63 413
Nantissement du fond de commerce au profit de la BPA	8 213
Autres engagements donnés	136 863
Total	647 838
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Aide au plan local de redynamisation de la Loire Atlantique	7 500
Emprunt BPA quote-part non débloquée	34 543
Autres engagements reçus	42 043
Total	42 043
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			650 206	46 043	696 248
Cumul exercices antérieurs			80 832	17 218	98 050
Dotations de l'exercice			75 636	12 931	88 567
Amortissements			156 468	30 148	186 616
Cumul exercices antérieurs			90 565	21 636	112 200
Exercice			79 748	12 889	92 637
Redevances payées			170 313	34 524	204 837
A un an au plus			94 665	8 142	102 807
A plus d'un an et cinq ans au plus			346 150	6 013	352 163
A plus de cinq ans			49 042		49 042
Redevances restant à payer			489 857	14 155	504 012
A un an au plus				170	170
A plus d'un an et cinq ans au plus			870	290	1 160
A plus de cinq ans			5 632		5 632
Valeur résiduelle			6 502	460	6 962
Montant pris en charge dans l'exercice			92 188	8 670	100 858

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 20 875 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Notre société prévoit d'affecter ce crédit d'impôt à, notamment, des efforts en matière d'investissement, de reconstitution de son fonds de roulement.

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE DE NANTES**
Immeuble Rhuys
2 Bis Quai François Mitterrand
44262 NANTES CEDEX 2

24 JUIL. 2018
C345,63€

Nantes, le 23 juillet 2018

N/Réf : C08714ST / AP / RAU
Dossier suivi par : Vanessa RENAUD
Objet : A.B.C. PLIAGE
Approbation des comptes – Exercice clos au 31 mars 2018

Madame, Monsieur,

Je vous remets sous ce pli, pour le compte de la société susvisée, aux fins de dépôt des comptes annuels, les documents suivants :

- un exemplaire des comptes annuels,
- un exemplaire du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels,
- un exemplaire de la proposition d'affectation du résultat,
- un chèque de 45,63 euros pour le règlement de vos frais.

Vous voudrez bien nous faire parvenir le certificat de dépôt de ces pièces, ainsi que votre note de frais.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Rita AUVRAY

